Mais que veut donc nous dire saint Paul? Cette question, chers paroissiens, vous risquez de l'entendre régulièrement au cours de cette année! En effet, après douze ans passés à commenter l'Evangile du dimanche, à évoquer des faits d'actualité ou les grands axes de notre vie chrétienne, je me suis dit qu'il était temps, désormais, de parler davantage de la première lecture de nos liturgies dominicales. Cette première lecture qu'on lit rarement avant de l'entendre, qu'on comprend rarement lorsqu'on l'entend...et qu'on a déjà oublié quand vient le moment de l'homélie. Elle est, pourtant, parole de Dieu, cette première lecture qui s'imprime si peu dans notre cœur et dans vie!

Alors, que veut donc nous dire saint Paul, ce matin, dans ce passage qui se révèle, de fait, bien énigmatique? L'Apôtre désire nous parler de deux réalités centrales de notre foi chrétienne : la Promesse et la Loi.

Dieu, au commencement de l'histoire du salut, au temps d'Abraham, nous a fait une promesse : celle de nous donner ce qui rend la vie pleinement heureuse. Cet engagement auprès d'Abraham, cette Alliance, a, aux origines, revêtu une double dimension : promesse d'une terre pour y habiter en sûreté, pour y demeurer dans la paix ; promesse d'un fils pour que la vie continue, pour que le souvenir d'Abraham reste vivant parmi ses descendants. Cette terre et ce fils ne sont pas l'accomplissement des promesses de Dieu ; ils n'en sont que le début, le fondement, le premier pas. La promesse de Dieu culmine dans le don de son Fils en qui, nous dit saint Paul dans un autre passage, « toutes les promesses de Dieu ont leur « Amen » » (2 Co, 1, 20), ont leur pleine réalisation. Jésus, notre Sauveur, notre Dieu et notre frère, est celui en qui Dieu donne tout ce qu'il faut pour être heureux : le salut de nos péchés, la grâce de vivre en enfant de Dieu, l'assurance d'aller au Ciel si nous lui sommes fidèles.

Vous l'aurez remarqué : dans cet engagement, « Dieu est seul », comme le note saint Paul ; c'est-à-dire : cette promesse n'est pas un contrat. Elle est un don gratuit et généreux qui vient du cœur de Dieu et dont Dieu, seul, a l'initiative. Dieu et l'homme ne se mettent pas autour d'une table pour définir les termes d'une convention. Dieu décide seul de donner à sa créature, devenue son enfant, de quoi être pleinement heureuse... Mais la loi, alors, me direz-vous, à quoi sert-elle ? C'est précisément le propos de saint Paul : faire comprendre à ses chers Galates que la loi vient après la promesse, qu'elle ne la

remplace pas, qu'elle n'annule pas cette gratuité première, cette générosité initiale qui demeure pour toujours : à l'origine, Dieu s'est engagé à donner et l'initiative de cet Amour lui revient pleinement. Alors, à quoi sert la loi ? La loi est comme le mode d'emploi qui permet à l'homme de recevoir avec fruit le don de Dieu. Ainsi, le Seigneur ne dit pas : « je te donne à condition que tu sois bien disposé » mais Il affirme, souverain : « Je donne. Si tu veux profiter de ce don, dispose bien ton cœur ». Cela est très différent ! Nous pouvons, d'ailleurs, voir dans le Samaritain de l'Evangile une application vivante de cette logique : Jésus donne à tous les lépreux la guérison ; mais seul le Samaritain s'attache à recevoir ce don comme il faut : avec foi et gratitude. Alors, seul, il le reçoit avec fruit car chez lui la guérison du corps devient salut de l'âme : « va, ta foi t'a sauvé ».

...Lors de mes discussions de l'été, j'ai été très frappé par ces chrétiens qui opposent le Christ et l'Eglise : « je veux bien suivre le Christ mais je me méfie de l'Eglise ». Il donne au Christ tout ce qu'il leur paraît joyeux et positif dans la vie chrétienne et attribue à l'Eglise tout ce qui semble sombre et négatif. La promesse lumineuse du salut nous viendrait assurément de Jésus mais la loi et ses commandements seraient, quant à elles, des inventions humaines de l'Eglise que l'on pourrait abandonner le long du chemin...En raisonnant ainsi, ils se trompent et se leurrent eux-mêmes. En opposant le Christ et l'Eglise, ils se cherchent, en réalité, eux-mêmes : tout ce qui leur plaît, ils le disent du Christ; tout ce qu'il leur déplaît, ils le disent de l'Eglise et ainsi ils ne vont que ce qu'ils veulent! Comprenons, à l'opposé, que l'Eglise ne fait que prolonger la Parole du Christ, qu'elle y puise tout son enseignement et que les lois qu'elles nous présentent – des lois parfois exigeantes, qu'il n'est pas toujours aisé de comprendre et encore moins de vivre - sont essentiellement les dispositions nécessaires pour recevoir « Celui que Dieu nous a promis », le Christ Jésus qui nous apporte salut et promesse du bonheur éternel.

Alors, en cette nouvelle année académique, renouvelons de grand cœur notre confiance à l'Eglise qui nous conduit à son Maître, confions-nous à la très sainte Vierge Marie, modèle d'écoute et de confiance à l'égard de la Parole de Dieu qui ne change pas...et lisons avant la Messe dominicale l'Épître de saint Paul...il se pourrait bien qu'on en reparle, de temps à autre, cette année durant l'homélie!